



FOND DE SOLIDARITE

NATUROPATHIE
THÉRAPIE DE COUPLE
ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL



Parce que l'accès aux soins ne devrait pas être un luxe, chacun mérite d'avoir accès aux soins qui peuvent l'accompagner dans son parcours de guérison.

Le Principe

Les thérapies complémentaires/L'accompagnement thérapeutique représentent un coût important qui empêche parfois des personnes d'accéder aux soins dont elles ont besoin. Pour créer plus d'équité, nous avons mis en place un **fonds de solidarité** alimenté par les contributions volontaires de patients qui le souhaitent.

Votre contribution permet à d'autres de recevoir des soins à tarif réduit ou gratuit.

Ce fonds repose sur un principe simple : **la solidarité entre patients**. Il ne s'agit ni de charité, ni d'assistance, mais d'un système d'entraide qui nous permet collectivement de créer plus d'équité dans l'accès aux soins.

- **100% des dons** sont redistribués sous forme de tarifs réduits pour les patients en difficulté
- Un bilan anonymisé est disponible sur demande à la fin de chaque année civile (nombre de séances solidaires financées, montants collectés)
- Aucune commission ou frais de gestion n'est prélevé

Comment ça marche ?

Si vous souhaitez contribuer au fonds :

- Lors du règlement de votre consultation, vous pouvez ajouter un **don libre** au montant de votre séance
- Montant suggéré : 100 chf, 150 chf, 200 chf ou tout autre montant selon vos moyens
- Votre générosité aide directement une personne dans le besoin à accéder aux soins

Si vous avez besoin d'un tarif solidaire :

- Les personnes en difficulté financière peuvent bénéficier d'un **tarif adapté à leurs ressources**
- Contactez-moi en toute confidentialité pour en discuter
- Aucun justificatif complexe n'est demandé : votre parole suffit

Est-ce que je recevrai un reçu fiscal ?

Les dons au fonds de solidarité ne donnent pas lieu à un reçu fiscal car il s'agit d'une initiative privée et non à l'initiative d'une association reconnue d'utilité publique. Il s'agit d'une démarche de solidarité directe entre patients.

Comment être sûr que les dons sont bien utilisés ?

Je m'engage à une transparence totale. Sur demande, je peux vous communiquer le bilan anonymisé du fonds (combien de personnes ont pu bénéficier de tarifs réduits grâce aux contributions).

Je traverse une période difficile, comment demander un tarif adapté ?

Contactez-moi par [téléphone/email] en toute confidentialité. Nous échangerons simplement sur votre situation pour trouver un tarif qui vous convient. Aucun jugement, aucune justification administrative lourde.

Je ne peux pas donner mais je soutiens l'initiative, comment aider ?

Parlez-en autour de vous ! Faire connaître l'existence de ce fonds est déjà une contribution précieuse.

Pour toute autre question : info@melanierefine.ch

*Que vous soyez contributeur ou bénéficiaire du fonds,
vous faites partie d'un cercle de solidarité
qui permet à chacun d'accéder aux soins dont il a besoin.
Merci pour votre confiance et votre engagement.*



*Ce fonds de solidarité est une initiative personnelle et volontaire,
indépendante de toute structure associative ou institutionnelle.*